



Marathon TRANS-EUROPA

Association régie par la loi de juillet 1901

Siège social : 6, rue Guynemer - 17100 SAINTES

Bureaux : 52, Boulevard Champlain – 17200 ROYAN

Tél. 05 46 08 30 26 ou 06 74 84 59 54

E-mél : mte.france@wanadoo.fr

Réf. GD/MTE - JP 1

Docteur Jeymo PARRY

Centre hospitalier psychiatrique Marius Lacroix

Pavillon Marchand

Rue Marius Lacroix

17000 - LA ROCHELLE

Objet : Demande de soutien participatif au Marathon TRANS-EUROPA

Royan, ce 14 juin 2002

Bonjour Docteur,

Je vous remercie d'avoir su me recevoir au pied levé hier au soir et, tout autant, de la qualité de l'écoute et de l'échange. Je ne reviens pas sur les détails de notre longue conversation vous expliquant la difficile co-construction de ce projet MTE qui, la dégénérescence politique aidant, finit par prendre corps et crédibilité (avec beaucoup de travail, de réflexions, de contacts et de persévérance aussi).

Il y a bien une logique dans toute cette démarche (j'allais dire cette quête de sens et, surtout pas, de fuite en avant) qui, même si elle peut paraître surdimensionnée par rapport aux enjeux et aux résultats espérés, oblige à la modestie pour assumer les contradictions et continuer la nécessaire recherche-développement.

Proche d'aboutir, nous revenons curieusement au point de départ du projet : les problématiques complexes qui accompagnent les conduites suicidaires, qu'elles soient individuelles ou collectivement sociétales. Pourtant, classé échec social par excellence, c'est bien un sujet qui fâche les politiques, qu'avec le temps, nous avons appris à soigneusement occulter pour maximiser la réussite de l'action.

Reparti dans plusieurs directions par son autre nécessaire pluridisciplinarité et ses lisibilités volontairement multiples (nous privilégions naturellement la création et l'exploration des gisements de travail, le développement économique, le sport, la lutte contre l'exclusion sociale, l'Europe ...), il percute donc au Ministère de la Santé, à la cellule nationale « Société et Santé mentale », sa vraie place aussi, en fait.

Ressurgit alors le vieux débat qui nous avait rapidement séparé en 2 clans lorsque, à mon initiative et à quelques uns, nous avons créé SOS Suicide 17 à Saint-Jean d'Angély, en septembre 1996.

Doit-on se cantonner dans l'écoute de l'âme et du cœur pour apaiser l'esprit, dans le strict comportemental et la valise identitaire ou, dépassant la résignation, proposer des opportunités ou des solutions en adéquation pour sortir de l'unique hypothèse et de l'impasse ?... et comment fait-on pour se conformer et se confronter à un agir de plus en plus complexe, la sophistication de nos sociétés aidant, avec des gagners de moins en moins nombreux fabriquant toujours plus de perdants, humiliés et désemparés, voire désespérés ?.. Domaine réservé au seul corps médical, ou quelle place pour la société dite-civile ? Arrivés à cette étape, tout à la fois d'avancées sur les objectifs de mouvement et de propositions de synergies collectives, et ce retour sur les causes profondes qui motivent les individus (la résilience ?), nous requerrons l'aide du psychiatre et vos compétences hospitalières.

C'est pourquoi, nous vous sollicitons de bien vouloir :

1. Adhérer à notre Comité de soutien.
2. Nous favoriser d'un courrier pour valider le projet sur le fond, voire médico-psychologique pour optimiser l'implication du Ministère de la Santé ... (le point de vue du médecin-psychiatre).
3. Vous engager également à notre Comité d'éthique en le co-appropriant.

Comptant sur vous, recevez, cher Docteur Parry, nos sentiments les meilleurs et cordiaux.

Gabriel DELICOURT